Image not found or type unknown

Insulte et menace par mail

Par **prou67**, le **22/07/2013** à **21:42**

Bonjour, suite à un différent avec un installateur de panneaux solaires qui a fait faillite depuis, nos échanges de mail ont été assez virulents, je l'ai menacé de me rendre à son bureau pour avoir une explication entre 4 yeux et je l'ai traité de connard, oui je sais cela n'est pas très élégant et dis sur le coup de la colère.
Il me menace maintenant de porter plainte pour ses mails.
Ont ils une valeur juridique et si oui je risque quoi ?
Merci

Par **moisse**, le **23/07/2013** à **08:03**

bonjour
38 euros si les insultes ont été écrites depuis moins de 3 mois, sinon c'est prescrit.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés